

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

### LA MRC LES MOULINS SE DOTE D'UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE SA ZONE AGRICOLE (PDZA)

**Terrebonne, le 8 mars 2017** – Grâce à un riche partenariat avec l'Union des producteurs agricoles (UPA) Lanaudière, les villes de Terrebonne et Mascouche, ainsi que de multiples acteurs du milieu tant agricole que municipal, la MRC Les Moulins a terminé un exercice exhaustif de réflexion, d'analyse et de consultations relatif au développement de la zone agricole de son territoire. Cette démarche a ainsi mené à l'adoption d'un *Plan de développement de la zone agricole* (PDZA), lequel est lancé officiellement aujourd'hui.

« *L'élaboration d'un PDZA permet de doter la MRC d'un outil précieux qui favorisera l'optimisation du développement agricole et agroalimentaire de son territoire. L'exercice a ainsi porté sur le secteur communément désigné **zone verte**, qui représente près de 55% de la superficie du territoire de la MRC* » précise le préfet de la MRC Les Moulins, M. Guillaume Tremblay.

#### Le chemin parcouru

Échelonnée sur une période de près de 3 ans, « *la démarche a comporté de multiples rencontres de comités, la tenue d'un forum d'échanges regroupant producteurs agricoles, élus municipaux, professionnels des domaines de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de l'aménagement du territoire, de l'environnement, du tourisme et du développement économique* » a ajouté le préfet suppléant, M. Stéphane Berthe. Afin de diversifier les sources de cueillette de données et d'informations, un sondage détaillé a été transmis à tous les producteurs agricoles de la MRC et des entrevues plus ciblées ont été effectuées sur un groupe échantillon d'une dizaine de producteurs.

Pour mener à bien cet important exercice, la MRC avait retenu les services de la firme *Horizon Multiressource*, laquelle était épaulée par la firme *Pleine Terre*. Ces firmes ont travaillé de concert avec des personnes clés de la MRC regroupées en comités composés, entre autres, de représentants du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), du Syndicat local L'Assomption – Les Moulins de l'UPA, du Centre local de développement économique des Moulins (CLDEM), du Conseil de développement bioalimentaire de Lanaudière (CDBL), du Conseil des bassins versants des Mille-Îles (COBAMIL), ainsi que de la MRC Les Moulins et des villes de Terrebonne et Mascouche.

L'UPA, par le biais de la Fédération régionale Lanaudière et du Syndicat local L'Assomption – Les Moulins, a constitué un partenaire de choix tout au long du processus et a grandement encouragé la participation des agriculteurs. En plus des

terres gérées par des entreprises localisées ailleurs, on dénote plus de 95 entreprises agricoles sur le territoire de la MRC Les Moulins. « *Il est important de souligner l'implication des producteurs de la MRC; à titre d'exemple, 45 sondages ont été complétés et transmis à la MRC, ce qui signifie un taux de réponse très appréciable!* » tel que le souligne M. Stéphane Sansfaçon, président du Syndicat local de l'UPA.

Cet important exercice a permis de mieux connaître la zone et les activités agricoles de la MRC Les Moulins, ce qui en favorisera une plus grande mise en valeur et permettra d'optimiser le développement à des fins agricoles ainsi que complémentaires.

### **Plan d'action 2016-2031 et mise en œuvre**

Le plan d'action, qui a résulté de cet imposant exercice, comporte 23 actions spécifiques, regroupées selon trois grandes orientations stratégiques, à savoir :

- **S'engager**
- **Acquérir des connaissances**
- **Communiquer**

La MRC s'inspire déjà de ce plan d'action. Par exemple, afin d'orienter le conseil de la MRC Les Moulins dans la mise en œuvre du PDZA, un comité de suivi a été mis sur pied. Composé des membres du comité consultatif agricole (CCA) de la MRC, il est complété par des professionnels des secteurs de l'aménagement du territoire, de l'environnement et du développement économique de la MRC et des villes de Mascouche et Terrebonne. « *Au nom du conseil, et en mon nom, je tiens à remercier sincèrement tous les participants qui ont contribué à l'élaboration du PDZA, ainsi que ceux qui continuent à s'impliquer pour sa mise en œuvre. Nous souhaitons que tous, agriculteurs, citoyens et partenaires, s'inspirent du PDZA pour en assurer le succès!* » de conclure M. Tremblay.

### **À propos de la MRC Les Moulins**

La MRC Les Moulins est formée des villes de Mascouche et de Terrebonne et exerce des compétences en aménagement du territoire, en transport collectif ainsi qu'en développement économique local. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la population moulinoise s'élève à 161 079 personnes sur un territoire de 266 kilomètres carrés.

**PARTENAIRES  
FINANCIERS**



**Québec**

### **Source :**

Chantal Laliberté, MICU, urbaniste  
Responsable de l'aménagement du territoire  
Tél. : 450 471-9576, poste 228  
claliberte@mrclesmoulins.ca